

Chambre des notaires de Vaucluse, Doris Nunez, notaire à l'Isle-sur-la-Sorgue nommée présidente

La Chambre des notaires de Vaucluse vient d'élire sa nouvelle présidente pour deux ans, de mai 2021 à mai 2023. Il s'agit de Doris Nunez, notaire à l'Isle-sur-Sorgue. La Compagnie de Vaucluse compte 170 notaires, 78 offices dans les villages de plus de 300 habitants et plus de 500 collaborateurs.

Composition de la Chambre des notaires

La Chambre des notaires est composée de Doris Nunez, président, notaire à L'Isle-sur-la-Sorgue ; Vice-Président et 1er syndic : Caroline Lacaze-Mars, notaire à Pernes-Les-Fontaines ; 2ème syndic : Clio Peyronnet, notaire à Avignon ; 3ème syndic : Nicola Sismondini, notaire à Vedène ; 4ème syndic : Florence Dalmas-Nallet, notaire à Sainte-Cécile-Les-Vignes ; Rapporteur Vincent Bruey, notaire à Orange ; Secrétaire-taxateur Romain Fabre, notaire à Mondragon ; Trésorier : Fabrice Mottin, notaire à Bedarrides. Les membres : Benjamin Rousset notaire à Cavaillon ; Valérie Basin notaire à Ménerbes ; Delphine Hiély notaire à Carpentras ; Thomas Moreau, notaire à Saint-Saturnin-les-Apt ; Karine Tassy-Kelcher, notaire à Lagnes ; Nathalie Négrin-Morteau à notaire à Orange. www.chambre-vaucluse.notaires.fr

Les scènes ouvertes

Avignon, capitale mondiale du théâtre accueille en juillet, en plus du festival d'Avignon, lors du festival off, plus de 1 000 spectacles dans plus de 150 lieux. C'est ainsi que, depuis 2005, sous l'impulsion du président Jean-Pierre Clavel, notaire à Orange et de Pierre Gautier, notaire à Sorgues, la Cour des notaires -le jardin de la Chambre des notaires- propose à un public assis -environ 90 personnes-d'assister à des extraits de spectacle différents lors de six soirées, les Scènes ouvertes étaient nées. Objectif ? Promouvoir les spectacles du off pour 'booster' le bouche à oreille et remplir plus rapidement les salles de spectacles. Les compagnies pouvaient alors disposer d'une scène, d'une mini-régie avec régisseur de projecteurs, d'une présentation leur permettant d'offrir un 'teaser' à un public attentif dans de bonnes conditions.



Ecrit par le 11 novembre 2025



Depuis 2005, la Cour des notaires reçoit les compagnies du Festival off pour booster le bouche à oreille et remplir les salles de spectacle

'Eclats de scène', Rendez-vous en 2022!

Cependant, pour la deuxième année, ces bandes annonces du off n'auront pas pu avoir lieu pour cause de crise sanitaire. «Nos 'Eclats de scène' invitent à découvrir des extraits de spectacles des compagnies du Festival Off dans la Cour des notaires favorisant, ainsi, le bouche à oreille et la découverte de spectacles. Cette année, ne pouvant les organiser, nous avons choisi la Fondation AF&C pour continuer à soutenir les artistes. Je suis moi-même une fidèle du Festival Off, formidable ouverture sur le monde du théâtre et de la culture. Je vois quatre à six spectacles chaque week-end, témoignait Doris Nunez, président de la Chambre des notaires de Vaucluse. En 2022, nous serons ravis de vous accueillir pour de nouveaux Eclats de scène!»

La Chambre des notaires et Avignon Festival & Compagnies

Et parce que les Eclats de scène n'ont pu avoir lieu, Doris Nunez et la Chambre des notaires ont décidé d'intégrer le Club des mécènes du Festival off.



«Nous sommes heureux d'accueillir la Chambre des notaires de Vaucluse au sein de notre club de mécènes, depuis longtemps acteur dynamique du Festival Off avec les 'Eclats de scène'. En effet, la participation des acteurs économiques locaux à cet événement culturel majeur contribue au développement de notre territoire tout en bénéficiant à tous,» a relevé Sébastien Benedetto, président du Festival Off et de la Fondation AF&C.

La légende photo

La chambre des notaires de Vaucluse est composée, de gauche à droite de Caroline Lacaze-Mars, 1^{re} vice-présidente et notaire à Pernes-Les-Fontaines ; Nicola Sismondini notaire à Vedène ; Nathalie Négrin-Morteau notaire à Orange ; Romain Fabre notaire à Mondragon ; Clio Peyronnet notaire à Avignon ; Benjamin Rousset notaire à Cavaillon ; Doris Nunez notaire à L'Isle-sur-la-Sorgue ; Vincent Bruey notaire à Orange ; Florence Dalmas-Nallet notaire à Sainte-Cécile-Les-Vignes ; Fabrice Mottin notaire à Bedarrides ; Delphine Hiély notaire à Carpentras ; Thomas Moreau notaire à Saint-Saturnin-les-Apt et Valérie Basin notaire à Ménerbes.

Vaucluse : 5 maires soutiennent Emmanuel Macron à travers une tribune



Ecrit par le 11 novembre 2025



382 élus de droite et du Parti socialiste de toute la France ont signé une tribune publiée dans le <u>Journal du dimanche</u>. Les maires soutiennent le Président de la République dans ses dernières décisions relatives au pass sanitaire.

Parmi les élus signataires :

- Gilles Ripert (maire de Caseneuve et président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon)
- Pascal Ragot (maire de Bonnieux)
- Louis Biscarrat (maire de Jonquières)
- Thierry Thibaud (maire de Savoillan)
- Laurence Chabaud-Geva (maire de Saumane-de-Vaucluse).

« Comme des millions de Français, nous, maires et responsables de collectivités territoriales, avons suivi avec attention la récente adresse à la Nation du Président de la République. Et si nos sensibilités politiques sont différentes, nos parcours divers, nous nous retrouvons tous aujourd'hui pour saluer le courage des décisions prises, la clarté du cap fixé. Sur le plan sanitaire, l'objectif de vacciner tous les Français est ambitieux mais nécessaire. Ce n'est en effet qu'en atteignant un taux de couverture vaccinale supérieur à 90% de la population que nous pourrons tourner durablement la page, retrouver une vie normale dans nos villes et dans nos villages. Mise en place de centres de vaccination, campagnes de communication : depuis le début de l'année, nous sommes en première ligne de combat. Nous serons au rendez-vous de cette nouvelle phase à la fois pour organiser la vaccination des Français qui, par millions, ont pris rendez-vous ces derniers jours et pour accompagner entrepreneurs, commerçants et responsables d'établissements publics dans la mise en place du passe sanitaire. »

L.M.



Vaucluse: le point sur la situation sanitaire



Le taux d'incidence poursuit son ascension vertigineuse en Vaucluse. Après avoir atteint 22 en juin, puis 54 la semaine dernière, le voici désormais à 79 pour 100 000 habitants.

L'Agence régionale de santé de Paca (ARS), conjointement avec la préfecture de Vaucluse viennent de diffuser les derniers chiffres. Le variant delta est responsable désormais de plus de 80 % des contaminations. Cette évolution significative est apparue en seulement deux semaines et touche plus intensément les tranche d'âge des 20-39 ans et des 0-19 ans qui affichent respectivement un taux d'incidence de 349 (pour les 20-39 ans) et de 156 (pour les 0-19 ans). Inversement les tranches d'âges qui ont bénéficié prioritairement de la vaccination affichent des taux d'incidence de 22 (pour les plus de 80 ans) et 29 (pour les 60-79 ans).



Le 'pass sanitaire' consiste en la présentation numérique (application Tous anti Covid) ou papier :

- soit d'un certificat de vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet. Le schéma vaccinal est désormais considéré complet après la deuxième injection de Pfizer ou Astrazeneca et une période de 7 jours, contre 14 jours précédemment. Pour le vaccin monodose, Janssen, le schéma vaccinal est complet après une période de 28 jours.
- soit la preuve d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h00
- soit le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et moins de 6 mois.

Extension du pass sanitaire

En application du décret <u>n° 2021-955 du 19 juillet 2021</u>, les personnes majeures doivent présenter dès ce mercredi 21 juillet le pass sanitaire pour accéder dans les établissements, lieux et événements lorsqu'ils accueillent un nombre de visiteurs, spectateurs ou clients au moins égal à 50 personnes. Ceci concerne les activités culturelles, sportives, ludiques ou festives ainsi que pour les foires ou salons professionnels organisées dans les établissements suivants :

- les salles d'auditions, de conférences, de projection, de réunions, de spectacles ou à usages multiples ;
- les chapiteaux, tentes et structures ;
- les établissements d'enseignement artistique lorsqu'ils accueillent des spectateurs ;
- les salles de jeux, les salles de danse et les bars dansant
- les établissements à vocation commerciale destinés à des expositions, des foire-expositions ou des salons ayant un caractère temporaire
- les établissements de plein air
- les établissements sportifs couverts
- les établissements de culte pour les événements à caractère non cultuel
- les musées et salles destinées à recevoir des expositions à vocation culturelle
- les bibliothèques et centres de documentation
- les fêtes foraines comptant plus de 30 stands ou attractions.

Sont également concernés par le pass sanitaire les événements culturel, sportifs, ludiques ou festifs organisés dans l'espace public ou dans un lieu ouvert au public et susceptibles de donner lieu à un contrôle de l'accès des personnes.

Modalités du calcul du seuil de 50 personnes

Le seuil de 50 personnes ne se calcule pas en fonction de la capacité d'accueil théorique de la salle ou de l'établissement, mais en fonction du nombre de personnes que l'organisateur a prévu d'accueillir lors de l'événement ou de la manifestation. Ainsi, tout organisateur qui prévoit d'accueillir 50 personnes et plus, par exemple par la mise en vente de 50 billets, lors d'un événement, doit exiger la présentation du passe sanitaire à l'entrée de l'événement. Par ailleurs, à titre de précisions, dès lors que 50 billets et plus sont



mis à la vente pour un événement, il convient d'appliquer le « passe », même si dans les faits, seules 40 personnes se présentent à l'événement.

Obligation du port du masque

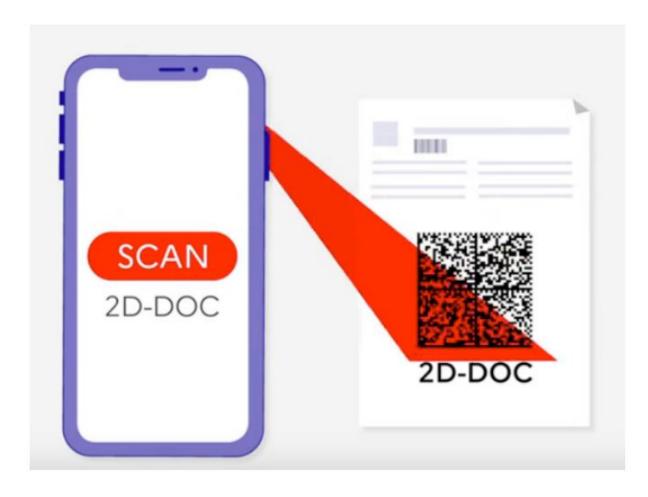
L'obligation du port du masque ne s'applique pas aux personnes ayant présenté un « passe sanitaire » pour accéder aux établissements, lieux et événements précités. Cependant, le préfet de département, tout comme l'exploitant ou l'organisation, peut rendre obligatoire, dès lors que les circonstances locales le justifient le port du masque. Par conséquent, l'obligation du port du masque, à l'intérieur des théâtres et salles de spectacle pour le public agé de 11 ans et plus est maintenue en application de l'arrêté préfectoral du 1 er juillet dernier, dans le contexte du Festival d'Avignon, en complément du passe sanitaire.

L.M.

Pass sanitaire : mode d'emploi à destination des professionnels







Dès ce mercredi 21 juillet, le pass sanitaire est obligatoire pour tous les événements et lieux recevant plus de 50 personnes. Ceci concerne les activités culturelles, sportives, ludiques ou festives, les foires et salons professionnels. Le taux d'incidence grimpe en flèche en Vaucluse. Après avoir atteint 22 en juin, puis 54 la semaine dernière, le voici désormais à 79 pour 100 000 habitants.

Le pass sanitaire consiste en la présentation, numérique ou papier, d'une preuve sanitaire :

- soit d'un certificat de vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet. Le schéma vaccinal est désormais considéré complet après la deuxième injection de Pfizer ou Astrazeneca et une période de 7 jours, contre 14 jours précédemment. Pour le vaccin monodose, Janssen, le schéma vaccinal est complet après une période de 28 jours;
- soit la preuve d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h;
- soit le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et moins de 6 mois.



Peine encourue

Les patrons des établissements ou les organisateurs d'événements devront contrôler le pass sanitaire. L'amende en cas de non-respect a été revue à la baisse, a annoncé le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, lundi. Initialement d'un an de prison et $45.000 \, \text{\ensuremath{\notin}}\xspace$ d'amende, les contrevenants seront punis d'une amende jusqu'à $1.500 \, \text{\ensuremath{\notin}}\xspace$, $9.000 \, \text{\ensuremath{\notin}}\xspace$ et un an de prison en cas de récidive.

Modalités du calcul du seuil de 50 personnes

Le seuil de 50 personnes ne se calcule pas en fonction de la capacité d'accueil théorique de la salle ou de l'établissement, mais en fonction du nombre de personnes que l'organisateur a prévu d'accueillir lors de l'événement ou de la manifestation. Ainsi, tout organisateur qui prévoit d'accueillir 50 personnes et plus, par exemple par la mise en vente de 50 billets, lors d'un événement, doit exiger la présentation du passe sanitaire à l'entrée de l'événement. Par ailleurs, à titre de précisions, dès lors que 50 billets et plus sont mis à la vente pour un événement, il convient d'appliquer le 'passe', même si dans les faits, seules 40 personnes se présentent à l'événement.

Les professionnels doivent dans un premier temps télécharger l'application '<u>Tous anti Covid verif</u>', disponible sur Apple Store ou Google Playstore. Pour les appareils IOS, il est nécessaire d'avoir une version IOS 13.0 ou ultérieure. Découvrez ci-dessous des illustrations sur les démarches à suivre par la suite :

- © Préfecture du Vaucluse

L.M.

Vaucluse Provence Attractivité lance 'Memories', vos souvenirs en un clic



Ecrit par le 11 novembre 2025



<u>Vaucluse Provence Attractivité</u> (VPA) a déployé en lien avec les offices de tourisme, 'Memories', un outil gratuit de création instantanée de souvenirs sous forme de vidéo.

Cette solution génère un album qualitatif en mixant les contenus mobiles des visiteurs (selfies, photos, vidéos) avec des vidéos professionnelles fournies par VPA. Aussi bien destiné à la clientèle locale que touristique, cet outil permet aux visiteurs de partager leurs vidéos, en particulier sur les réseaux sociaux, et de devenir ambassadeurs des territoires vauclusiens.

Mode d'emploi

Pour créer sa vidéo et faire vivre ses souvenirs : aller sur le site www.getmy.video/vaucluse ou scanner le QR-Code des cartes de visite mises à disposition dans les sites et points d'intérêt du département. Ajouter ses vidéos et ses selfies aux images proposées. Si on le souhaite, les partager sur Facebook et Instagram.



Dans quelles villes?

Pour le moment, il est possible de créer des vidéos souvenir dans les lieux suivants : Ansouis ; Avignon ; Carpentras ; Châteauneuf-du-Pape ; Dentelles de Montmirail ; Fontaine de Vaucluse ; Forteresse de Mornas ; Gordes ; L'Isle sur la Sorgue ; Lourmarin ; le Naturoptère ; Orange ; Pernes-les-Fontaines ; Richerenches ; Roussillon ; Sault ; Mont Serein ; Mont Ventoux ; Vaison-la-Romaine ; Venasque. A venir : Villeneuve-lez-Avignon et le Parc Spirou Provence.

L.M.

'Abracadaroom', un avignonnais leader français de l'hébergement insolite



Ecrit par le 11 novembre 2025



Cabane dans les arbres, tipi, yourte, tente suspendue, dôme, qui n'a jamais rêvé d'évasion le temps d'une nuit, en communion avec la nature et ses secrets ? Nicolas Sartorius à la tête de la société 'Unic stay' a eu écho de vos désirs.

L'aventure ? 3,4M€ de volume d'affaires généré pour les hébergeurs en 2019 et pas moins de 15 500 réservations. « Dormir dans une cabane dans les arbres a toujours été un rêve de gosse! », nous glisse le fondateur. En 2012, Nicolas Sartorius en activité dans l'industrie du tourisme et du web marketing fait une rencontre décisive : un client qui propose des cabanes dans les arbres. Il identifie immédiatement l'intérêt de développer l'offre et la demande autour de l'hébergement insolite. Il créé 'Unic stay' en 2014 avec le développement de deux marketplaces : la Cabane en l'air, réseau de cabanes dans les arbres et sur l'eau, et Abracadaroom, la première plateforme de réservation en ligne dédiée uniquement aux hébergements insolites.

Quand un client change la donne

« Au bout de 5 ans en tant que responsable marketing, j'en ai eu marre, je voulais créer ma propre entreprise et la gérer comme je l'entendais. Je me suis donc mis en auto-entrepreneur à Paris, puis je suis redescendu à Avignon, ville où je suis né », nous raconte Nicolas Sartorius. L'entrepreneur développe



alors sa clientèle et conçoit un jour un site pour un client propriétaire de cabanes dans les arbres. « J'ai trouvé l'idée rigolote. J'ai toujours été attiré par ces hébergements d'un nouveau genre. J'aime le côté magique, ça a fait remonter en moi des souvenirs d'enfance avec le tipi dans la chambre et la cabane en bois dans le jardin », se remémore le fondateur.

Nicolas s'amuse alors à créer un annuaire en ligne pour référencer les hébergements insolites en France. Il contacte un par un les domaines pour leur proposer d'intégrer son annuaire. « Très vite, j'ai découvert un véritable engouement autour de ce nouveau mode de vacance, aussi bien du côté des voyageurs en quête d'expériences atypiques, que du côté des hébergeurs, à la recherche d'un site spécialisé qui leur offrirait un peu de visibilité », explique-t-il.



Bulle de cristal ©Abracadaroom

Une centrale de réservation en temps réel

La marketplace 'Abracadaroom' se dote d'une vraie centrale de réservation. « C'était hyper décevant de payer pour au final ne pas être assuré d'avoir une chambre disponible sur d'autres plateformes. Avec notre solution, les réservations se font de manière instantanée et non sur le système 'on request' (à la demande). Pas de mauvaise surprise ni de frustration donc, toute l'offre est en réservation instantanée »,



Ecrit par le 11 novembre 2025

poursuit le fondateur. Une solution qui implique *de facto* une architecture technologique fiable, en lien avec tous les partenaires hébergeurs pour la bonne transmission de l'information. L'objectif de la société 'Unic stay' ? Permettre de vivre une expérience d'hébergement différente grâce un réseau de propriétaires prêts à montrer les coins cachés de leur région.

9 salariés, 3,4M€

L'entreprise, dont le siège est à Avignon, compte désormais neuf salariés. « Nous avons fait deux recrutements pour la centrale de réservation, dédiés au service client, précise-t-il. Nous avons en moyenne deux recrutements par an. Quatre chargés de compte accompagnent l'hébergeur, de la prospection jusqu'à la mise en place de la collaboration. Chacun des chargés de compte gère un portefeuille produits. » 'Unic stay' se développe afin de devenir leader sur le marché de l'insolite en Europe avant de se déployer à l'international. « Nous sommes leader sur le marché de l'hébergement insolite. Booking.com et Airbnb ne sont pas des acteurs spécialisés comme nous le sommes », précise le CEO.



Spa cabane flottante ©Abracadaroom



1 400 hébergements en France, 400 destinations

Les chiffres donnent le tournis. Plus de 1 400 hébergements insolites proposés partout en France, 400 destinations, plus de 30 typologies d'hébergements insolites, et un site traduit en 4 langues. Ce n'est pas tout : 17 millions de pages vues en 2019 pour 4 millions de visiteurs uniques. La notoriété ? C'est simple, 'Unic stay' est chouchou de la presse : plus de 100 parutions médiatiques en 2019. « Le top 3 ? Je dirais que la cabane dans les arbres fonctionne le mieux, la cabane sur l'eau également, la bulle transparente fait son effet. Les nouvelles tendances mettent au goût du jour la tiny house », explique-t-il.

C'est quoi un hébergement insolite?

Le terme 'insolite', est propre au marché français. Il n'est pas encadré par la loi et, par conséquent, qualifier un hébergement d'insolite reste quelque chose de très subjectif. Pour limiter cette subjectivité, ils ont créé leur propre définition : « Un hébergement insolite est un hébergement qui surprend, qui étonne, qui sort de l'ordinaire, qui donne envie de tenter l'aventure. C'est en général un logement que l'on découvre pour la première fois, et qui amène de l'excitation avant même d'y aller. »



Cabane flottante ©Abracadaroom



Le caractère insolite peut provenir de différents aspects : la nature de l'hébergement (une yourte, dans un arbre, sur un bateau, dans un château, dans une roulotte, dans une grange, dans un train), le lieu de l'hébergement (en haute montagne, à la ferme, sur une île, sous terre, dans les airs, sur l'eau, en mouvement), la qualité des hôtes de par leur profession (agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, vignerons), leur culture (musique, poésie), leur langue ou leurs traditions. Également parmi les critères, les activités proposées (artisanat, activités à la ferme, élevage, pêche, découverte d'une civilisation).

Un tas de facteurs entrent en ligne de mire pour sélectionner le partenaire. Le caractère insolite de l'hébergement, la dimension expérientielle du séjour, le site internet du propriétaire, les photos de l'hébergement, les avis voyageurs, le contact téléphonique avec le propriétaire, la visite physique du domaine, pour ne citer que ceux-ci.

'Abracadaroom' : première plateforme de réservation dédiée aux hébergements insolites

Pour étayer ses propos, Nicolas Sartorius avance une statistique : « un français sur deux aurait déjà séjourné dans un hébergement insolite ». Avec 'Abracadaroom', l'objectif est de rompre avec le quotidien, se laisser surprendre. Ici, on peut défier le vertige dans une cabane à 13m de hauteur. On peut se lancer dans le vide au bout d'une tyrolienne, ou se laisser flotter au milieu d'un lac. On peut observer les étoiles depuis son lit dans une bulle ou une pyramide de verre. On peut vivre comme un indien le temps d'un séjour dans un tipi, braver le froid dans un igloo, se prendre pour un trappeur dans une cabane en rondins ou encore partir sur les traces de l'anneau dans un trou de Hobbit.



Ecrit par le 11 novembre 2025



Cabane grands chênes ©Abracadaroom

1er réseau de cabanes dans les arbres et sur l'eau en France

Chaque <u>cabane</u> est unique et est construite en fonction de l'arbre et de son environnement, ainsi arbre et cabane continuent de grandir ensemble. « Notre force vient des hommes qui se rassemblent autour de ce concept et qui font de notre réseau un lieu d'échange, de partage d'expérience, de savoir-faire et de savoir-être. Nos partenaires accueillent chaque nuit de nombreux « cabaneurs » réalisant ainsi le rêve de chacun d'entre nous », se réjouit Nicolas Sartorius. Passer une nuit dans les arbres est désormais accessible à tous de 2 ans à 99 ans, en couple, en famille ou entre amis.

« De manière générale, il y a un énorme potentiel de développement d'hébergements insolites, qui se heurte quelques fois aux contraintes. Je pense à la règlementation relative à la protection des parcs naturels régionaux, qui rend les démarches plus compliquées », souligne-t-il. Les villes plébiscitées ? « Les milieux ruraux, tout ce qui se situe à 3h des grandes villes fonctionne très bien. Si vous tenez à



avoir quelques exemples, la Bretagne et l'Aquitaine recensent beaucoup d'hébergements. Mais il en existe absolument partout en France, même si dans le Vaucluse, on n'en compte un peu moins. Il y en a dans la Drôme également. »



Lit bulle perchée ©Abracadaroom

Une commission ponctionnée seulement du côté de l'hébergeur

'Unic stay' prélève une commission sur les réservations, du côté de l'hébergeur uniquement. « Nous n'opérons pas comme d'autres modèles qui prennent une partie des frais de dossier du côté de l'hébergeur mais aussi du client. » 'Unic stay', c'est avant un tout un lien privilégié avec l'hébergeur. « Notre combat de tous les jours, c'est de déployer un large panel de services, de créer énormément de lien, jusqu'à conseiller sur la stratégie tarifaire du partenaire. Nous nous différencions des gros acteurs par les valeurs que nous véhiculons. La commission que nous prélevons se justifie par l'accompagnement global, ce n'est pas uniquement un référencement web. » A titre d'exemple, la société met à disposition des reportages photos gratuits, une expertise marketing à travers les réseaux sociaux, une présence dans les communiqués de presse, etc. « Une plateforme comme Airbnb et ses milliers d'annonceurs n'a pas le temps de construire ce type de relation. »



Chez 'Abracadaroom', le référencement est fait par tout le monde, à travers la création régulière de contenu sur le blog par exemple. « Nous nous sommes aperçus que sans la publicité Google Adwords, le trafic marketing était plus que satisfaisant. Nous avons donc coupé ces dépenses marketing », explique-til. Ce qui fonctionne bien ? Les cartes cadeaux. Facile à offrir et à utiliser. « Nous ne sommes pas dans une logique Smartbox ou Wonderbox par exemple. Nous sommes au tarif de l'hébergeur pour une réservation classique », ponctue le fondateur.



© Abracadaroom

Bpi France, PGE, aide régionale

Pour lui permettre le meilleur démarrage, la société s'ancre très tôt localement. Levée de fonds auprès de Bpi France et aide régionale 'Paca émergence' de 50 000€ pour le projet innovant touristique. « Nous venons de bénéficier d'une assurance à la prospection de Bpi France pour aller sur les marchés anglais et espagnol, confie le chef d'entreprise. Notre plateforme <u>Treego.nl</u> est bien implantée au Pays-Bas par exemple. L'objectif est multiple, faire venir les touristes étrangers dans nos domaines en France mais également développer le tourisme local de proximité. La France reste un pays attractif, le touriste néerlandais s'arrête dans deux ou trois cabanes en Franche-Comté, le touriste anglais lui aime aller du



Ecrit par le 11 novembre 2025

côté de la Dordogne. »

+15% de croissance en 2020 malgré la crise

2020, année noire pour le tourisme mondial. L'année 2020 débutait bien, avec un chiffre d'affaires en croissance sur les mois de janvier (+18% par rapport à 2019) et février (+32%) avant que tout ne bascule lors du premier confinement. Le site connaît alors une chute de 95% de son chiffre d'affaires par rapport à mars 2019. « Nous avions du en plus rembourser les clients, c'était très compliqué », se remémore le fondateur.

En mai, lorsque nous avons enfin pu sortir de chez nous, mais dans un rayon de 100 km, 'Abracadaroom' a rapidement proposé un filtre de recherche d'hébergement à moins de 100 km. Les français ont ainsi pu répondre à leurs envies de dépaysement, de nature et de déconnexion, en toute sécurité dans des hébergements le plus souvent isolés.

Cette réactivité de la part du leader français de l'hébergement insolite lui a permis de connaître une explosion des réservations au printemps et à l'été. « Nous avions fait deux fois et demie le chiffre d'affaires de l'année précédente. Nous avions quasiment rattrapé notre retard, tout s'est concentré sur quelques mois », poursuit le fondateur. Le panier moyen quant à lui connaît une croissance de 4% en 2020. L'impact du deuxième confinement a, lui, été sauvé par la vente de bons et cartes cadeaux pour Noël.



Ecrit par le 11 novembre 2025



La Bienveilleuse, Lavau-Sur-Loire © Abracadaroom

L'insolite écoresponsable

La société a choisi de candidater au <u>dispositif Cedre</u> mis en place par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur pour soutenir les entreprises en développement qui s'engagent dans la transition écologique et la responsabilité sociale et environnementale. Ce contrat pour l'emploi et le développement responsable des entreprises vise à soutenir la création d'emplois de qualité, favoriser la structuration des entreprises en croissance au travers de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), accélérer leur transition écologique et favoriser les échanges de bonnes pratiques en matière d'économie circulaire et de RSE. 'Abracadaroom' vient donc d'obtenir une subvention soumise à la création nette de 2 postes minimum et la mise en œuvre d'au moins trois actions de son plan d'actions RSE. Et ce n'est que le début de l'aventure...



Ecrit par le 11 novembre 2025



Photo: Nicolas Sartorius

Patrice Mounier, UMIH 84 : « les annulations ont explosé dans les hôtels du Vaucluse »



Ecrit par le 11 novembre 2025



Patrice Mounier, président de l'UMIH du Vaucluse (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) s'est exprimé par voie de presse au sujet de l'obligation de présentation du pass sanitaire. L'homme ne cache pas son inquiétude et appelle à la réflexion autour de solutions pragmatiques.

« Réaction de stupeur pour tous les professionnels de l'hôtellerie-restauration. Nous imposer un contrôle auprès de nos clients avec si peu de temps pour s'y préparer, c'est extrêmement perturbant. Nous sommes pour le pass sanitaire, c'est très important parce que ce sera le résultat de la vaccination acceptée par la plupart des Françaises et Français, et que cette vaccination nous protégera toutes et tous. Les Français le savent bien puisque les rendez-vous pour se faire vacciner ont explosé depuis le discours du président. Mais le gouvernement a-t-il conscience qu'au même moment les annulations des réservations hôtelières ont aussi explosé, par dizaine dans chaque hôtel du département. Les vacanciers et touristes annulant leurs vacances, alors que dans le discours du président, le mot hôtel n'a même pas été prononcé! »

Patrice Mounier soumet alors l'idée d'un calendrier approprié. « On permet aux cafés-restaurants-hôtels de servir les clients en terrasse jusqu'au 15 septembre sans vérification du pass sanitaire, mais avec une vérification pour ceux qui mangeront à l'intérieur (nous savons le faire puisque les discothèques ont réouvertes le 9 juillet avec le pass sanitaire et que le résultat est très encourageant). Et la saison se terminant, nous pourrons alors mettre en place la vérification du pass sanitaire de nos clients qui nous



l'espérons seront à cette date, très nombreux à s'être fait vaccinés. »

Il évoque également les difficultés qui se profilent pour vérifier le pass auprès des jeunes, un public pour qui le masque nourrissait déjà des discussions difficiles auparavant. « Nous ne pouvons pas perdre notre saison, nous avons besoin de travailler. Pour ce qui est de la vaccination de nos salariés, c'est beaucoup plus grave et cela doit relever de la loi, du code du travail, de nos conventions collectives. Nous ne pouvons pas être les juges dans cette affaire, nous ne pouvons pas licencier un employé pour un tel motif. La loi doit être amendée au Parlement, pour que nous puissions finir notre saison, pour que nos salariés ne soient pas virés du jour au lendemain, [...] tout cela à cause d'un pass sanitaire, d'une précipitation extrême et d'un manque de concertation. »

L.M.

Côtes du Rhône : une nouvelle campagne de com' avec de jeunes viticulteurs passionnés

« Du côté de ceux qui pensent que c'est la terre qui cultive l'homme » ou « Du côté de la biodiversité qui crée la diversité »... Ce sont les slogans des jeunes ambassadeurs choisis par Inter-Rhône pour personnaliser cette campagne de sensibilisation aux engagements des Appellations d'origine contrôlée (AOC) et des CDR Villages.

Le domaine 'Les Sibu'

Premier témoignage, celui de Loïc , du 'domaine les Sibu' à Sablet. Il a 27 ans et représente la 6ème génération de la famille Alazard. Il a passé son Bac Pro viticulture-œnologie au lycée du Grès à Orange puis son BTS vigne/vin à Montpellier avant de voyager pendant 6 mois en Australie, à Hong Kong et de revenir sur la terre de son enfance en 2015. 27 hectares sont plantés principalement en Syrah, Grenache et Carignan sur les communes de Sablet, Vacqueyras et Séguret.

« Le gel du 8 avril a détruit 100% de certaines de mes parcelles, résultat, il n'y a que des feuilles sur les vignes, la récolte sera nulle ». Autre fléau : la coulure sur le grenache qui a abîmé les futures grappes... « Heureusement, le Carignan est bien reparti, la Clairette a été ébourgeonnée et prend un nouveau départ, quant aux Mourvèdre, à la Marsanne et au Cinsault, ils ont bien résisté ». Loïc Alazard s'est lancé dans le label HVE (Haute valeur environnementale) en 2019 et la conversion bio en 2020. « C'est une façon paysanne de travailler le paysage à l'ancienne avec des brise-haies végétaux, des arbres fruitiers, le moins d'intrants possible. Je suis un citoyen et j'adapte mon travail à l'environnement. » Loïc est en train



de rénover un cabanon sur l'exploitation qui date de 1850 pour en faire un lieu de dégustation. « Ici, mes arrières grands-parents élevaient des poules et des lapins, ils faisaient leur foin et ils avaient deux chevaux, Bijou et Coquet, pour les aider à vendanger, je continue l'aventure vigneronne ».

Le château du Trignon à Gigondas

Autre ambassadrice des AOC Côtes du Rhône : <u>Florence Quiot</u>, la fille du regretté et charismatique Jérôme Quiot, figure tutélaire des vignerons. A la tête de 80 hectares sur <u>Le château du Trignon</u> à Gigondas elle représente depuis 1748 la 13ème génération de vignerons. Une propriété face aux dentelles de Montmirail entre ruches, oliviers, platanes, lavandes, glycines, hortensias, rosiers, lauriers roses et belles de nuit émeraudes qui s'ajoute aux centaines d'hectares de Châteauneuf-du-Pape. « Mon histoire, c'est celle de la transmission du savoir-faire, de la préservation du patrimoine, de la défense du métier de vigneron, de l'amour de la vigne et de la beauté des paysages qu'elle induit ».

Pour tous les goûts et toutes les bourses

« Nous exportons 97% de nos vins (sur 1 million de bouteilles produites par an), au Canada, aux Etats-Unis, en Scandinavie, au Brésil, en Chine et aux Philippines. La crise sanitaire nous a compliqué la tâche avec une énorme difficulté à trouver de la main d'œuvre pour faire les vendanges à la main. Sans parler des 25% de taxes Trump et du Brexit. En plus, les restaurants et les caves du monde entier étaient fermés, les débouchés au plus bas ». A ceux qui dénoncent les prix des CDR, elle répond tranquillement : « Il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses, à partir d'une vingtaine d'euros, de l'apéro léger aux gammes de rouges plus complexes, plus tanniques. Je vends du vin, pas ma terre, c'est mon patrimoine ». Florence Quiot n'a pas pris d'engagement environnemental trop poussé : « Nos domaines ne sont pas certifiés. La lourdeur de l'administration est difficile à gérer sur des superficies comme les nôtres. Cependant, en bonne intelligence nous appliquons l'ensemble des règles en matière d'environnement qui font évoluer nos pratiques, il serait absurde de ternir nos terroirs qui sont l'essence même de notre métier ».

Participe également à l'opération-séduction : Aurélie Tailleux du <u>'Domaine La Fille des Vignes'</u> à Piégon dans la Drôme, une ingénieure en agro-alimentaire, longtemps chef de produits chez Nestlé, revenue en Provence en 2018 pour prendre la succession de son père qui lui a transmis la passion de la viticulture. Enfin, dernier témoignage, celui de Henri-Claude Amadieu, directeur commercial du <u>domaine éponyme</u> créé dans sa famille en 1929 à Gigondas et Cairanne. 7 hectares en culture bio depuis 2020 qui insiste : « Derrière les vins, il y a l'humain ».

Contacts: cotes durhone.com; domaineles sibu@outlook.fr; famille quiot.com; domainela fille des vignes @gmail.com; contact@domaine des amadieu.com



Tour de France : Belges, Hollandais, Danois, Allemands, ça faisait longtemps !



Quel bien fou. Notre esprit chauvin est immuable mais l'accent du sud manquait un peu de folklore. Des bribes nous parviennent çà et là, des voix qui fleurent bon l'étranger, des accents chantants, d'autres un peu plus rustres, les touristes sont bel et bien de retour!

Pas de combinaison sandales-chaussettes, rassurez-vous. À la place: tongs, maillots estampillées Tour de France, bermudas et pois rouges partout. Pour cette 11e étape Sorgue-Malaucène, les partenaires distribuent des casquettes jaune soleil à profusion, voici que les Danois les attrapent, souvenir de cette journée inédite. Le mot est faible. De l'aveu de tous, la double ascension du Mont Ventoux est l'élément justifiant le voyage. Même si la prononciation demeure approximative (le Mone Ventow pour les plus performants), la ferveur des étrangers pour le Mont Chauve est inégalée.

En témoignent les 190 pays aux yeux rivés sur le Vaucluse. Il faut dire que l'exploit est inédit dans

Ecrit par le 11 novembre 2025

l'histoire du Tour de France. Même le champion Julian Alaphilippe faisait part de ses appréhensions dès l'aube à la radio: « mais pourquoi faire une double ascension ? Ce sera une première pour moi, l'épreuve va être très difficile. » Nos jambes frémissent à la vue de cette pente vertigineuse à gravir sous une chaleur accablante. A Malaucène village arrivé, les chaises étaient dépliées, les casquettes de sortie et les bouteilles d'eau fraîche éparpillées au sol. Beaucoup de touristes souhaitaient être au premier rang pour acclamer les coureurs. Tour d'horizon des meilleurs ambassadeurs de la 'Grande boucle'.





©Linda Mansouri

Les Belges, c'est entre père et fils. Ce duo de choc est venu tout droit du pays de la frite spécialement pour contempler cette prouesse sportive. Le fils est timide mais surtout passionné par le vélo qu'il a enfourché très tôt. Le papa ? Il a un peu chaud mais ne boude pas son plaisir, assis sur sa chaise. Le Tour de France, il en avait un peu marre de le visionner à la télévision alors il s'est décidé et a sauté sur



l'ouverture des frontières. Au programme: une semaine dans la région avec des réservations d'hôtel et activités estivales dans la Drôme et le Vaucluse. Ensuite ? Direction maison !



©Linda Mansouri

Cette famille de Danois nous communique son dynamisme et son entrain. Armés de leur ombrelle, ils



Ecrit par le 11 novembre 2025

contemplent les rouages de l'organisation du Tour. Chez eux, les événements se vivent en famille, tous sont ravis de frémir à l'arrivée des cyclistes. La famille séjourne dans le Vaucluse pendant une semaine et le papa en profite d'ailleurs pour nous questionner sur les spécialités de la région. Autant vous dire que la discussion s'est éternisée.



©Linda Mansouri



30 ans, Hollandais et le sourire jusqu'aux oreilles. Ce passionné de vélo est la pour les frissons, la performance, la beauté de l'effort. La découverte du territoire et de ses paysages font également partie du programme avec une mention spéciale pour les gorges du Toulourenc qu'il prévoit d'explorer avec un ami.



©Linda Mansouri

On triche un peu avec Pierre-Yves. C'est une mascotte, un emblème du Tour, fidèle passionné depuis plus de 10 ans. Avec la tenue de circonstance, l'Orangeois se faufile, contemple le staff construire le stand, marque une pause en direction du bar, regarde le ciel pour prendre le pouls de la météo. Le tout avec la banane. « Il y a quelques années, la montée du Ventoux avait été annulée en raison des bourrasques de vent. La double ascension est vraiment périlleuse. Ceci dit, vent ou de la canicule, je ne saurais vous dire quel est le pire ennemi du coureur... »